



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

**Date de révision** 28-févr.-2023  
**Numéro de révision** 5

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS

**Forme** Cette substance/ Ce mélange contient des nanoformes

### Autres moyens d'identification

**Substance pure/mélange** Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Produit d'étanchéité

**Utilisations déconseillées** Utilisation par les consommateurs. Ne pas utiliser dans la production de jouets ou d'articles de puériculture.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Nom de la société**

Bostik SA  
420 rue d'Estienne d'Orves  
92700 Colombes  
FRANCE  
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

**Adresse e-mail** SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Europe** 112  
**France** ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

#### **Mentions de danger**

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

#### **Mentions de danger spécifiques de l'UE**

EUH212 - Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière  
EUH204 - Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

EUH208 - Contient Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate. Peut produire une réaction allergique

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

**Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges**  
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

## 2.3. Autres dangers

Provoque une légère irritation cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques.

### **PBT & vPvB**

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

### **Informations relatives aux perturbateurs endocriniens**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE).	Numéro CAS.	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistrement REACH
Diisononyl phtalate 5 - <10 %	249-079-5	28553-12-0	[I]	-	-	-	01-2119430798-28-XXXX
3-butyl-1-[4-({4-[(butylcarbamoyl)amin o]phenyl} methyl)phenyl]urea 1 - <5 %	416-600-4	--	Aquatic Chronic 4 (H413)	-	-	-	01-0000016345-72-xxxx
Titane (dioxyde de) 1 - <5 %	(022-006-00-2) 236-675-5	13463-67-7	[C]	-	-	-	01-2119489379-17-XXXX
mélanges d'hydrocarbures,C12-C15,n-alcanes isoalcanes,cycliques,aromatiques <2% 1 - <2.5 %	920-107-4	RR-100255-7	Asp. Tox. 1 (H304) (EUH066)	-	-	-	01-2119453414-43-xxxx
N,N-dibenzylidène polyoxypropylène diamine (polymère) 1 - <2.5 %	-	136855-71-5	Skin Irrit. 2 (H315)	-	-	-	[7]
C.I. Pigment Black 26 0.1 - <0.5 %	269-056-3	68186-94-7	[B]	-	-	-	01-2119457599-19-XXXX
Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl) phenyl phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate 0.1 - <0.5 %	945-730-9	--	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	-	01-2119511174-52-xxxx
Aromatique polyisocyanate 0.1 - <0.5 %	-	53317-61-6	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)	-	-	-	[7]

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

Acétate d'éthyle 0.1 - <0.3 %	(607-022-00-5) 205-500-4	141-78-6	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)	-	-	-	01-2119475103-46-XXXX
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate 0.01 - <0.1 %	915-687-0	1065336-91-5	Skin Sens. 1A (H317) Repr. 2 (H361f) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	1	1	01-2119491304-40-XXXX
Diisocyanate d'isophorone 0.01 - <0.1 %	(615-008-00-5) 223-861-6	4098-71-9	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 1 (H330) Aquatic Chronic 2 (H411)	Resp. Sens. 1 :: C>=0.5% Skin Sens. 1 :: C>=0.5%	-	-	01-2119490408-31-XXXX
Produit de réaction de diisocyanate d'hexaméthylène, oligomères avec du Mercaptopropyltriméthoxysilane 0.01 - <0.1 %	924-669-1	192526-20-8	Skin Sens. 1A (H317)	-	-	-	01-2120768758-32-XXXX

Les substances identifiées par un numéro CAS commençant par RR sont des substances pour lesquelles aucun numéro CAS n'est utilisé dans l'UE. Nous utilisons un numéro d'identification interne pour leur suivi dans notre logiciel FDS

## Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

## La substance ne nécessite aucun enregistrement selon REACH - Notes

**NOTE [7]** - Aucun numéro d'enregistrement n'est fourni pour cette substance, car il s'agit d'un polymère exempté d'enregistrement selon les dispositions de l'article 2(9) de REACH. Tous les monomères ou autres substances incluses dans le polymère sont enregistrés ou exemptes d'enregistrement

## Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] - Notes

[B] - Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail

[C] - Composants dotés de limites d'exposition professionnelle et/ou de limites biologiques d'exposition professionnelle, nécessitant une surveillance

[I] - Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII

## Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Diisononyl phthalate	249-079-5	28553-12-0	-	-	-	-	-
3-butyl-1-[4-((4-[(butylcarbamoyl)amino]phenyl)methyl)phenyl]urea	416-600-4	--	-	-	-	-	-
Titane (dioxyde de)	(022-006-00-2) 236-675-5	13463-67-7	-	-	-	-	-
mélanges d'hydrocarbures, C12-C15, n-alcanes	920-107-4	RR-100255-7	-	-	-	-	-

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
isoalcanes,cycliques,arômatiques <2%							
C.I. Pigment Black 26	269-056-3	68186-94-7	-	-	-	-	-
Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl) phenyl phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate	945-730-9	--	-	-	-	-	-
Acétate d'éthyle	(607-022-00-5) 205-500-4	141-78-6	-	-	-	14.4131	-
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	915-687-0	1065336-91-5	-	-	-	-	-
Diisocyanate d'isophorone	(615-008-00-5) 223-861-6	4098-71-9	-	-	0.031	-	-
Produit de réaction de diisocyanate d'hexaméthylène, oligomères avec du Mercaptopropyltriméthoxysilane	924-669-1	192526-20-8	-	-	-	-	-

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

Nom chimique	Notes
Titane (dioxyde de) - 13463-67-7	V,W,10
Diisocyanate d'isophorone - 4098-71-9	2

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Conseils généraux

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

#### Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

#### Contact oculaire

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

---

<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

## **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Symptômes</b>	Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
------------------	--

## **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Note au médecin</b>	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
---------------------------------------	---

<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucune information disponible.
---	--------------------------------

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Dangers spécifiques dus au produit</b>	Aucune information disponible.
---	--------------------------------

<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx). Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Acide chlorhydrique. Oxydes de soufre.
---	---

### **5.3. Conseils aux pompiers**

<b>Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.
--	---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions individuelles</b>	Mettre en place une ventilation adaptée.
----------------------------------	--

<b>Pour les secouristes</b>	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.
-----------------------------	--

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.
--	---

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.
--------------------------------	---

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.
------------------------------	--

<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.
---	--

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation** Mettre en place une ventilation adaptée.  
sans danger

**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Protéger de l'humidité.

**Température de stockage recommandée** Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### **Utilisation(s) particulière(s)**

Produit d'étanchéité.

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

**Autres informations** Respecter la fiche de données techniques.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Ce produit contient du dioxyde de titane sous une forme non respirable. L'inhalation de dioxyde de titane suite à exposition à ce produit est improbable

<b>Nom chimique</b>	<b>Union européenne</b>	<b>France</b>
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	-	VLEP 8h: 10 mg/m <sup>3</sup>
C.I. Pigment Black 26 68186-94-7	TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> Manganese respirable fraction	-
Acétate d'éthyle 141-78-6	TWA: 734 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 ppm STEL: 1468 mg/m <sup>3</sup> STEL: 400 ppm	VLEP 8h: 200 ppm VLEP 8h: 734 mg/m <sup>3</sup> VLEP court terme: 400 ppm VLEP court terme: 1468 mg/m <sup>3</sup>
Diisocyanate d'isophorone 4098-71-9	-	VLEP 8h: 0.01 ppm VLEP 8h: 0.09 mg/m <sup>3</sup> VLEP court terme: 0.02 ppm VLEP court terme: 0.18 mg/m <sup>3</sup>

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

<b>Niveau dérivé sans effet (DNEL)</b>			
<b>Diisobutyl phtalate (28553-12-0)</b>			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	51.72 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur	Cutané(e)	366 mg/kg pc/jour	

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

À long terme Effets systémiques sur la santé			
---	--	--	--

<b>3-butyl-1-[4-( { 4-[(butylcarbamoyl)amino]phenyl} methyl)phenyl]urea (--)</b>			
--	--	--	--

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	49.37 mg/m <sup>3</sup>	
À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	140 mg/kg pc/jour	

<b>Titane (dioxyde de) (13463-67-7)</b>			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	10 mg/m <sup>3</sup>	

<b>Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl)phenyl phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate (--)</b>			
--	--	--	--

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	3.5 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	28 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.5 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	4 mg/kg pc/jour	

<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	63 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1468 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	1468 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	

<b>Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate (1065336-91-5)</b>			
--	--	--	--

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
------	-------------------	---------------------------------	---------------------

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.27 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme	Cutané(e)	1.8 mg/kg	

## **Diisocyanate d'isophorone (4098-71-9)**

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.0453 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.0453 mg/m <sup>3</sup>	

## **Produit de réaction de diisocyanate d'hexaméthylène, oligomères avec du Mercaptopropyltriméthoxysilane (192526-20-8)**

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.7 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	4.7 mg/kg pc/jour	

## **Niveau dérivé sans effet (DNEL)**

### **3-butyl-1-[4-(4-[butylcarbamoyl]amino)phenyl]methyl]phenyl]urea (--)**

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	7.4 mg/m <sup>3</sup>	
À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	50 mg/kg pc/jour	
À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	5 mg/kg pc/jour	

## **Titane (dioxyde de) (13463-67-7)**

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	700 mg/kg pc/jour	

## **Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl)phenyl phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate (--)**

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.875 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	7 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs	Cutané(e)	0.25 mg/kg pc/jour	

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

À long terme Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À court terme	Cutané(e)	2 mg/kg pc/jour	
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À long terme	Oral(e)	0.25 mg/kg pc/jour	
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À court terme	Oral(e)	2 mg/kg pc/jour	
Effets systémiques sur la santé			

<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme	Oral(e)	4.5 mg/kg pc/jour	
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À long terme	Cutané(e)	37 mg/kg pc/jour	
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À court terme	Inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À long terme	Inhalation	367 mg/m <sup>3</sup>	
Effets localisés sur la santé			
Consommateurs À court terme	Inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
Effets localisés sur la santé			
Consommateurs À long terme	Inhalation	367 mg/m <sup>3</sup>	
Effets systémiques sur la santé			

<b>Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate (1065336-91-5)</b>			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme	Inhalation	0.31 mg/m <sup>3</sup>	
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À long terme	Cutané(e)	0.9 mg/kg	
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À long terme	Oral(e)	0.18 mg/kg	
Effets systémiques sur la santé			

<b>Produit de réaction de diisocyanate d'hexaméthylène, oligomères avec du Mercaptopropyltriméthoxysilane (192526-20-8)</b>			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme	Inhalation	0.3 mg/m <sup>3</sup>	
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À long terme	Cutané(e)	1.7 mg/kg pc/jour	
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À long terme	Oral(e)	0.2 mg/kg pc/jour	
Effets systémiques sur la santé			

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

Effets systémiques sur la santé		
---------------------------------	--	--

## Predicted No Effect Concentration (PNEC)

<b>Concentration prévisible sans effet (PNEC)</b>	
<b>3-butyl-1-[4-({ 4-[(butylcarbamoyl)amino]phenyl} methyl)phenyl]urea (--)</b>	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.1 mg/l
Eau de mer	0.01 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	10 mg/l
Sédiments d'eau douce	76.36 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	7.636 mg/kg de masse sèche
Terrestre	15.15 mg/kg de masse sèche

## **Titane (dioxyde de) (13463-67-7)**

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau de mer	0.0184 mg/l
Sédiments d'eau douce	1000 mg/kg
Eau douce	0.184 mg/l
Sédiments marins	100 mg/kg
Terrestre	100 mg/kg
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	100 mg/l
Eau douce – intermittent	0.193 mg/l

## **Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl)phenyl phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate (--)**

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.002 mg/l
Eau de mer	0 mg/l
Eau douce – intermittent	0.005 mg/l
Eau de mer - intermittent	0.001 mg/l
Sédiments d'eau douce	3.43 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.343 mg/kg de masse sèche
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	Aucun danger identifié
Terrestre	0.68 mg/kg de masse sèche

## **Acétate d'éthyle (141-78-6)**

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.24 mg/l
Eau de mer	0.024 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.15 mg/kg
Sédiments marins	0.115 mg/kg
Terrestre	0.148 mg/kg
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	650 mg/l

## **Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate (1065336-91-5)**

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.0022 mg/l
Eau de mer	0.00022 mg/l
Eau douce – intermittent	0.009 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.05 mg/kg
Sédiments marins	0.11 mg/kg
Terrestre	0.21 mg/kg
Usine de traitement des eaux usées	1 mg/l

## **Diisocyanate d'isophorone (4098-71-9)**

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	60 µg/l

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

Eau de mer	6 µg/l
Eau douce – intermittent	40 µg/l
Sédiments d'eau douce	218.9 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	21.89 mg/kg de masse sèche
Terrestre	44.01 mg/kg de masse sèche
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	10 mg/l

## Produit de réaction de diisocyanate d'hexaméthylène, oligomères avec du Mercaptopropyltriméthoxysilane (192526-20-8)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.1 mg/l
Eau de mer	0.01 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	100 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.428 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.043 mg/kg de masse sèche

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

**Protection des mains** Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.4 mm. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 60 min. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374

**Protection de la peau et du corps** Vêtements de protection adaptés.

**Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Type de filtre recommandé :** Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Solide
<b>Aspect</b>	Pâte
<b>Couleur</b>	Gris
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible

<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Sans objet
<b>Inflammabilité</b>	Sans objet pour les liquides	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'éclair</b>	> 61 °C	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Température de décomposition</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	Sans objet.
<b>pH (en solution aqueuse)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

<b>Viscosité cinématique</b>	600000 mm <sup>2</sup> /s
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité relative</b>	1.29
<b>Densité apparente</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>Caractéristiques des particules</b>	Aucune information disponible
<b>Granulométrie</b>	Aucune information disponible
<b>Distribution granulométrique</b>	Aucune information disponible

## 9.2. Autres informations

<b>Teneur en matière sèche (%)</b>	Aucune information disponible
<b>VOC content</b>	Aucune donnée disponible

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique  
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité  
Aucune information disponible

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité** Stable dans les conditions normales.

### **Données d'explosion**

<b>Sensibilité aux impacts mécaniques</b>	Aucun(e).
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Le produit durcit avec l'humidité. Protéger de l'humidité.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Informations sur le produit

<b>Inhalation</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Contact oculaire</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une légère irritation cutanée.
<b>Ingestion</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Symptômes</b>	Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
------------------	--

### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de toxicité

##### Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	>5000 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	9,077.80 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	>20000 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/brouillar d)	>5 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	>20 mg/l

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Diisonyl phthalate	>9750 mg/kg (Rattus)	>3160 mg/Kg (Oryctolagus cuniculus)	>4.4 mg/L (Rattus) 4 h
3-butyl-1-[4-({4-[(butylcarbamoyl)amino]phenyl} methyl)phenyl]urea	>2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	>2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	-
Titane (dioxyde de)	>10000 mg/kg (Rattus)	LD50 > 5000 mg/Kg	= 5.09 mg/L (Rattus) 4 h
mélanges d'hydrocarbures, C12-C15, n-alkanes, isoalcanes, cycliques, arômatiques <2%	LD50 >5000 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	LD50 >5000 mg/Kg (Oryctolagus cuniculus) (OECD 402)	LC50 >5000 mg/m <sup>3</sup> (OECD 403)
C.I. Pigment Black 26	>10000 mg/kg Rat	-	-
Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl) phenyl phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate	>5000 mg/Kg (Rattus)	>2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	-
Aromatique polyisocyanate	LD50 >2000 mg/Kg (Rattus)	-	LC50 >3.820 mg/L (Rattus) 4h dust/mist
Acétate d'éthyle	=5620 mg/kg (Rattus)	> 18000 mg/kg (Oryctolagus	LC0 29.3 mg/l air

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

		cuniculus) > 20 mL/kg (Oryctolagus cuniculus)	
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	LD50 = 3230 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	LD50 >3170 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	-
Diisocyanate d'isophorone	=4814 mg/kg (Rattus)	1060 - 4780 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=0.135 mg/L (Rattus) 4 h
Produit de réaction de diisocyanate d'hexaméthylène, oligomères avec du Mercaptopropyltriméthoxysilane	>2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 423)	>2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	-

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une légère irritation cutanée.

### **Titane (dioxyde de) (13463-67-7)**

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)			Non irritant

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Titane (dioxyde de) (13463-67-7)**

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	Œil			Non irritant

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Titane (dioxyde de) (13463-67-7)**

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané
OECD Test No. 429: Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay	Souris	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

### **Acétate d'éthyle (141-78-6)**

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée

**Mutagénicité sur les cellules germinales** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Cancérogénicité**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

**Toxicité pour la reproduction** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition unique** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition répétée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **11.2. Informations sur d'autres dangers**

### **11.2.1. Propriétés perturbatrices endocrinien**nes

**Propriétés perturbatrices endocrinien**nes

### **11.2.2. Autres informations**

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Diisonyl phtalate 28553-12-0	EC50: >500mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus) EC50: >1.8mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 96 h > 100 mg/L (Brachydanio rerio semi-static)	-	EC50: >500mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: >0.06mg/L (48h, Daphnia magna)		
3-butyl-1-[4-({butylcarbamoyl)amino}phenyl]methyl)phenyl]urea --	-	LC50 (96h) >120 mg/L Danio rerio (OECD 203)	-	EC50 (48h) >100 mg/L Daphnia magna (OECD 202)		
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	LC50 (96h) >10000 mg/l (Cyprinodon variegatus) OECD 203	-	-	-		
mélanges d'hydrocarbures,C12-C15,n-alcanes isoalcanes,cycliques,arômatisques <2%	ErL50 (72h) > 10000 mg/l (Skeletonema costatum -ISO 10253)	LL50 (96h) > 1028 mg/l (Scophthalmus maximus -OECD 203)	-	LL50 (48h) > 3193 mg/l (Acartia tonsa - ISO 14669)		

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

RR-100255-7						
C.I. Pigment Black 26 68186-94-7	-	96H >100000 mg/l	-	-		
Acétate d'éthyle 141-78-6	EC50: =3300mg/L (48h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =484mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 352 - 500mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 220 - 250mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 1180 mg/L 5 min EC50 = 1500 mg/L 15 min EC50 = 5870 mg/L 15 min EC50 = 7400 mg/L 2 h	EC50: =560mg/L (48h, Daphnia magna)		
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentamét hyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl- 4-pipéridyl sébacate 1065336-91-5	EC50 (72h): 1.68 mg/l (Desmodesmus subspicatus) OECD 201	LC50 (96h): 0.9 mg/L (Brachydanio rerio) OECD 203	EC20 (3h)>= 100 mg/l OECD 209	-	1	1
Diisocyanate d'isophorone 4098-71-9	EC50: =118.7mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =1.8mg/L (48h, Leuciscus idus)	-	EC50: =83.7mg/L (24h, Daphnia magna)		
Produit de réaction de diisocyanate d'hexaméthylène, oligomères avec du Mercaptopropyltrimétho xysilane 192526-20-8	EC50 (72h) >100 mg/L Algae (Raphidocelis subcapitata) (OECD 201)	LC50 (96h)>100 mg/L Fish (Brachydanio rerio) (OECD 203)	-	EC50 (48h) >100 mg/L Daphnia magna (OECD 202)		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

3-butyl-1-[4-({ 4-[(butylcarbamoyl)amino]phenyl} methyl)phenyl]urea (--)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OECD Guideline 310	28 jours	0.4%	N'est pas facilement biodégradable
OCDE, essai n° 301B : Biodégradabilité facile : Essai de dégagement de CO <sub>2</sub> (TG 301 B)	28 jours	11%	N'est pas facilement biodégradable

Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl) phenyl  
phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate (--)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301A : Biodégradabilité facile : Essai MITI modifié (I) (TG 301 C)	28 jours	75%	Facilement biodégradable

Aromatique polyisocyanate (53317-61-6)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de		biodégradation	34 % N'est pas facilement biodégradable

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

respirométrie manométrique (TG 301 F)			
---------------------------------------	--	--	--

Diisocyanate d'isophorone (4098-71-9)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
EU C.4-D	28 jours	0%	N'est pas facilement biodégradable

Produit de réaction de diisocyanate d'hexaméthylène, oligomères avec du Mercaptopropyltriméthoxysilane (192526-20-8)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301A : Biodégradabilité facile : Essai MITI modifié (I) (TG 301 C)	28 jours	3.85%	N'est pas facilement biodégradable

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Bioaccumulation

#### Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Diisonyl phtalate	9.7
3-butyl-1-[4-({ 4-[(butylcarbamoyl)amino]phenyl} methyl)phenyl]urea	5.5
Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl) phenyl phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate	4.5
Acétate d'éthyle	0.73
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	2.77

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Évaluation PBT et vPvB

The product does not contain any substance(s) classified as PBT or vPvB above the threshold of declaration.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Diisonyl phtalate	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
Titane (dioxyde de)	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
mélanges d'hydrocarbures,C12-C15,n-alcanes isoalcanes,cycliques,aromatiques <2%	La substance n'est pas PBT/vPvB
C.I. Pigment Black 26	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
Acétate d'éthyle	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	La substance n'est pas PBT/vPvB
Diisocyanate d'isophorone	La substance n'est pas PBT/vPvB

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

### Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

## **12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser les récipients vides.
<b>Catalogue européen des déchets</b>	08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
<b>Autres informations</b>	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

### **IMDG**

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Polluant marin</b>	NP
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI</b>	Sans objet

### **Transport aérien**

#### **(OACI-TI/IATA-DGR)**

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

## **Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et**

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

## d'environnement

### Union européenne

#### **Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)**

##### **SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

##### **EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Diisononyl phtalate	28553-12-0	52[a].

##### **52**

À ne pas utiliser dans les jouets où articles de puériculture qui peuvent être placés dans la bouche des enfants, dans une proportion supérieure à 0,1%

##### **Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### **Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone** Sans objet

#### **Polluants organiques persistants**

Sans objet

## Réglementations nationales

### **Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
mélanges d'hydrocarbures, C12-C15, n-alcanes isoalcanes, cycliques, arômatiques <2% RR-100255-7	RG 84
Acétate d'éthyle 141-78-6	RG 84
Diisocyanate d'isophorone 4098-71-9	RG 62

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registerants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

## Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau  
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H330 - Mortel par inhalation  
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges  
H361f - Susceptible de nuire à la fertilité  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

## Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

**Note V:** Si la substance est mise sur le marché en tant que fibres (diamètre < 3 µm, longueur > 5 µm et rapport d'aspect  $\geq$  3:1) ou en tant que particules de la substance satisfaisant aux critères de l'OMS relatifs aux fibres ou en tant que particules dont la chimie de surface a été modifiée, leurs propriétés dangereuses doivent être évaluées conformément au titre II du présent règlement, afin de déterminer s'il convient d'appliquer une catégorie supérieure (cancérogène 1B ou 1 A) et/ou d'autres voies d'exposition (orale ou cutanée)

**Note W:** On a observé que la cancérogénicité de cette substance se manifeste lorsque de la poussière respirable est inhalée dans des quantités donnant lieu à une réduction sensible des mécanismes d'élimination des particules dans le poumon

## Notes relatives à la classification et à l'étiquetage des mélanges

**Note 2:** La concentration d'isocyanates donnée est le pourcentage en poids du monomère libre, calculé par rapport au poids total du mélange.

**Note 10:** La classification en tant que cancérogène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges sous forme de poudre contenant 1 % ou plus de dioxyde de titane qui se présente sous la forme de particules ou qui est incorporé dans des particules ayant un diamètre aérodynamique  $\leq$  10 µm

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

## Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Méthode de classification			
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]		Méthode utilisée	
Toxicité aiguë par voie orale		Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par voie cutanée		Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - gaz		Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs		Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard		Méthode de calcul	
Corrosion/irritation cutanée		Méthode de calcul	

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**BOSTIK FLEXPRO PU811 GRIS**  
Remplace la version : 20-déc.-2022

Date de révision 28-févr.-2023  
Numéro de révision 5

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

## Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)  
European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA\_RAC)  
European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA\_API)  
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
Niveaux de référence d'exposition aiguë (A EGL)  
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
National Institute of Technology and Evaluation (NITE)  
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)  
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité  
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV  
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 28-févr.-2023

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour 2

**Conseil en matière de formation** Aucune information disponible

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

## Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**